


TABLEAU SYNTHÈSE - PLAN STRATÉGIQUE 2014-2017

ENJEU 1 LA VITALITÉ DU SECTEUR ARTISTIQUE ET CULTUREL	ENJEU 2 LE POSITIONNEMENT DU SECTEUR DES ARTS, DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE	ENJEU 3 L'ACCESSIBILITÉ AUX ARTS, À LA CULTURE ET AU PATRIMOINE	ENJEU 4 UNE DYNAMIQUE INTERNE SAINTE ET PERFORMANTE
Orientation 1.1 Assurer aux artistes et aux organismes culturels les ressources nécessaires à leur développement	Orientation 2.1 Renforcer le positionnement des arts, de la culture et du patrimoine auprès des citoyens, des élus ainsi qu'auprès des partenaires du milieu	Orientation 3.1 Contribuer à la diffusion de l'offre artistique et culturelle régionale	Orientation 4.1 Assurer le financement du Conseil de la culture afin qu'il poursuive sa mission
AXES D'INTERVENTION, OBJECTIFS ET CIBLES	AXES D'INTERVENTION, OBJECTIFS ET CIBLES	AXE D'INTERVENTION, OBJECTIF ET CIBLES	AXE D'INTERVENTION, OBJECTIFS ET CIBLES
<p>La concertation</p> <p>1.1.1. Susciter l'implication du milieu dans la priorisation des enjeux régionaux par le biais du travail en tables sectorielles et comités ad hoc</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 activité de concertation régionale / an • 3 comités ad hoc / an <p>1.1.2. Poursuivre le soutien technique au Réseau muséal du Bas-Saint-Laurent</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 réunions du CA du Réseau muséal / an <p>Le développement</p> <p>1.1.3. Collaborer à la signature d'ententes régionales de financement avec les partenaires nationaux et régionaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 ententes signées <p>1.1.4. Maintenir et développer le service d'accompagnement destiné aux artistes de la relève</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poste d'agent de développement de la relève consolidé pour 3 ans <p>1.1.5. Réaliser deux outils visant à informer le milieu artistique et culturel au sujet des lieux de diffusion et des ressources techniques disponibles sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Répertoire des lieux de diffusion en 2014 • Répertoire des ressources techniques en 2015 <p>Le rôle-conseil</p> <p>1.1.6. Assurer un rôle-conseil auprès d'artistes, artisans et écrivains ainsi qu'auprès d'organismes culturels dans leurs démarches de reconnaissance, de développement, de consolidation ou de recherche de financement</p> <p>1.1.7. Assurer un rôle-conseil auprès des municipalités, MRC, CLD et autres institutions locales dans des dossiers concernant le milieu culturel et pour des avis sur demande</p> <ul style="list-style-type: none"> • 70 interventions (téléphones, courriels, rencontres) / an auprès d'artistes, artisans, écrivains, organismes culturels, MRC, CLD et autres institutions locales <p>1.1.8. Fournir aux artistes, artisans et écrivains ainsi qu'aux organismes culturels des outils favorisant une meilleure connaissance du système culturel</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 activités portant sur la gestion de carrière / an • 2 activités portant sur la gestion des OBNL / an • Hausse de 10 % / an du nombre de visiteurs sur le site du <i>Guide de soutien à la carrière artistique</i> <p>La formation</p> <p>1.1.9. Élaborer un plan de développement en formation continue</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan de développement adopté en 2015 • Politique de formation continue mise à jour et adoptée en 2015 <p>1.1.10. Maintenir l'offre de formation continue et le soutien au perfectionnement sur mesure en adéquation avec les besoins du milieu</p> <ul style="list-style-type: none"> • 20 formations de groupe / an • 30 perfectionnements sur mesure / an • Taux de satisfaction de 70 % ou plus pour l'ensemble des formations de groupe • 1 sondage de besoins / an 	<p>La représentation</p> <p>2.1.1. Rencontrer des organismes de développement et des instances régionales afin de leur présenter le plan stratégique du Conseil</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 organisme / an <p>2.1.2. Maintenir les alliances avec les instances régionales et nationales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Alliances avec au moins 6 partenaires parmi les suivants : MCC, CALQ, Emploi-Québec, SODEC, CRÉBSL, Commission jeunesse, COSMOSS, ATR Bas-Saint-Laurent et Gaspésie, commissions scolaires, MRC, CLD, municipalités <p>Le partenariat</p> <p>2.1.3. Poursuivre les alliances avec le milieu des affaires en différents points du territoire bas-laurentien</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 rencontres / an avec la Chambre de commerce de Rimouski • 1 rencontre / an avec la Chambre de commerce de Rivière-du-Loup <p>2.1.4. Poursuivre le partenariat avec le milieu scolaire par le biais du comité régional culture-éducation</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 rencontres / an du comité <p>2.1.5. Promouvoir le <i>Guide d'activités culturelles pour les écoles du Bas-Saint-Laurent et en évaluer la portée</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 4 présentations en 2014 auprès des commissions scolaires • Hausse de 10 % / an du nombre de visiteurs sur le site du Guide • Outil d'évaluation du Guide élaboré en 2014 • 25 répondants à l'outil d'évaluation en 2015 	<p>La promotion</p> <p>3.1.1. Poursuivre le développement et la diffusion des outils de promotion du Conseil destinés à faire connaître l'offre artistique et culturelle : Répertoire des membres, L'Agenda culturel, <i>Mémo'Arts et culture</i>, page Facebook et le compte Twitter</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hausse de 5 % / an du nombre de fiches complétées dans le Répertoire des membres • Hausse de 5 % / an du nombre de visiteurs dans le Répertoire • Hausse de 5 % / an du nombre de visiteurs dans L'Agenda • Nouvelle édition du <i>Mémo'Art et culture</i> publiée en 2015 • 5 publications / semaine sur la page Facebook et le compte Twitter du Conseil 	<p>L'administration</p> <p>4.1.1. Renouveler et bonifier les ententes de financement avec les différents partenaires du Conseil</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entente triennale renouvelée avec le MCC, le CALQ, la CRÉBSL, la Commission jeunesse • Entente annuelle renouvelée avec Emploi-Québec <p>4.1.2. Diversifier les sources de revenus, entre autres par l'élaboration d'une grille de tarification des services</p> <ul style="list-style-type: none"> • Grille de tarification adoptée en 2014
<p>Orientation 2.2 Accroître la visibilité et la reconnaissance des artistes et des organismes culturels et patrimoniaux</p>	<p>Orientation 2.2 Accroître la visibilité et la reconnaissance des artistes et des organismes culturels et patrimoniaux</p>	<p>Orientation 3.2 Favoriser les échanges entre le milieu artistique et culturel et les citoyens</p>	<p>Orientation 4.2 Développer le potentiel des ressources humaines</p>
AXE D'INTERVENTION, OBJECTIFS ET CIBLES	AXE D'INTERVENTION, OBJECTIFS ET CIBLES	AXES D'INTERVENTION, OBJECTIFS ET CIBLES	AXE D'INTERVENTION, OBJECTIF ET CIBLE
<p>La promotion</p> <p>2.2.1. Réaliser des activités de reconnaissance des artistes et organismes de la région et promouvoir les lauréats</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remise d'un Prix à la création artistique / an • Remise d'un Prix à la relève artistique / an • Mise en place d'un prix reconnaissance organisme en 2015 <p>2.2.2. Valoriser les interventions en patrimoine entre autres par le biais des Prix du Patrimoine</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation et tenue de 2 éditions des Prix du Patrimoine : 2014 et 2016 	<p>La promotion</p> <p>2.2.1. Réaliser des activités de reconnaissance des artistes et organismes de la région et promouvoir les lauréats</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remise d'un Prix à la création artistique / an • Remise d'un Prix à la relève artistique / an • Mise en place d'un prix reconnaissance organisme en 2015 <p>2.2.2. Valoriser les interventions en patrimoine entre autres par le biais des Prix du Patrimoine</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation et tenue de 2 éditions des Prix du Patrimoine : 2014 et 2016 	<p>Le développement</p> <p>3.2.1. Participer à la réalisation d'un forum sur la citoyenneté culturelle des jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4 rencontres avec le comité de projet national • Forum régional tenu en 2014 • Forum national tenu en 2015 <p>La formation</p> <p>3.2.2. Outiller les artistes, artisans et écrivains, les organismes culturels et les agents de développement culturel en vue de soutenir une pratique de médiation culturelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 activité de formation portant sur la médiation culturelle / an 	<p>L'administration</p> <p>4.2.1. Soutenir le perfectionnement des membres du personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6 activités de perfectionnement / an
<p>Orientation 2.3 Bonifier la notoriété du Conseil de la culture auprès de ses différents publics</p>	<p>Orientation 2.3 Bonifier la notoriété du Conseil de la culture auprès de ses différents publics</p>	AXES D'INTERVENTION, OBJECTIFS ET CIBLES	<p>Orientation 4.3 Assurer une saine gestion de l'organisme</p>
AXE D'INTERVENTION, OBJECTIFS ET CIBLES	AXE D'INTERVENTION, OBJECTIFS ET CIBLES	AXES D'INTERVENTION, OBJECTIFS ET CIBLES	AXE D'INTERVENTION, OBJECTIF ET CIBLE
<p>L'information</p> <p>2.3.1. Mettre en œuvre le plan de communication du Conseil</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 stratégies déployées / an <p>2.3.2. Faire connaître les activités du Conseil dans les médias régionaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 conférences de presse / an • 4 communiqués de presse / an 	<p>L'information</p> <p>2.3.1. Mettre en œuvre le plan de communication du Conseil</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 stratégies déployées / an <p>2.3.2. Faire connaître les activités du Conseil dans les médias régionaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 conférences de presse / an • 4 communiqués de presse / an 	<div data-bbox="1609 1354 2989 1931">  <p>Conseil de la culture DU BAS-SAINT-LAURENT</p> <p>unréseaucréateur</p> <p>Mission Le Conseil de la culture travaille au développement culturel de la région par les services-conseils, par la représentation, la concertation et la promotion auprès des différents acteurs du milieu afin de favoriser l'essor et la reconnaissance du potentiel artistique et culturel du Bas-Saint-Laurent.</p> <p>Vision Le Conseil est reconnu comme le réseau des artistes et organismes culturels professionnels du Bas-Saint-Laurent et comme l'interlocuteur privilégié au niveau du développement culturel régional.</p> <p>Principes directeurs Œuvrer à l'amélioration des conditions de pratique des artistes, artisans et écrivains. Contribuer au développement et à la pérennisation des organismes artistiques et culturels. Positionner les milieux artistiques et culturels auprès des partenaires actuels et potentiels. Sensibiliser les différentes instances locales et régionales ainsi que les citoyens aux arts, à la culture et au patrimoine. Travailler en concertation avec le milieu artistique et culturel.</p> <p>Valeurs Rigueur – Cohérence – Intégrité – Transparence – Ouverture</p> </div>	